

CIRCUIT NATIONAL JEUNE ESCRIME EPEE



CERCLE SPORTIF DE L'INSTITUTION
NATIONALE DES INVALIDES



6 Bd des Invalides 75007 Paris

Samedi
22 Mars
2025

CONTACTS : Stéphane DENOYELLE - 06 23 51 62 24 - stephane.denoyelle@csini.fr
Maxime Julve - 06 79 92 59 30 - m.julve@handisport-iledefrance.org



Circuit National Jeune Para-Escime Épée

Date : Samedi 22 mars 2025

Lieu : CSINI (Cercle Sportif de l'Institut National des Invalides)

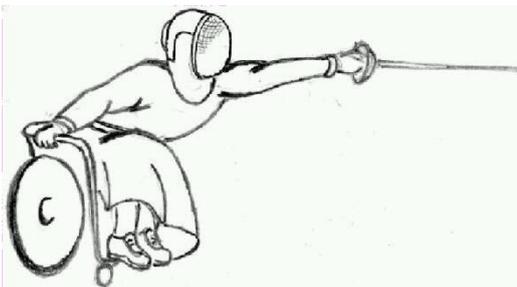
6 Bd des Invalides 75007 PARIS

Arme : Épée

Inscription : <http://www.escime-handisport.org>

Tous les tireurs licenciés compétition FFH-M20 sont autorisés à participer à ce circuit national.

Sportivement votre.



Commission Régionale IDF Para-Escime
CSINI

INFORMATIONS GENERALES :

Lieu de l'épreuve :

CSINI (Cercle Sportif de l'Institution Nationale des Invalides)
6 Bd des Invalides 75007 PARIS

Accès : PAS DE NAVETTE

- Transport en commun métro ligne 13 station Varenne. Bus 82 ou 92
- Véhicule : entrée par le 6 Bd des Invalides, possibilité de se garer sur place, demande auprès de Stéphane Denoyelle avant le 18 mars 2025

Contact :

Maître Stéphane DENOYELLE 06 23 51 62 24
stephane.denoyelle@csini.fr

Hébergement :

Résidence Internationale de Paris 44 Rue Louis Lumière 75020 Paris
Possibilité de trouver de nombreux autres hôtels dans un rayon de 10 km.

Restauration :

- Pas de restauration sur place cependant repas sorti du sac possible.
- Pot de fin de compétition offert

Formule :

Déterminée selon le nombre de tireurs. Epée électrique lame N°2 /N°5
Tournoi mixte ouvert aux licenciés FFH (U20)

Directoire technique :

Composé sur place

Tenue :

Equipement complet demandé pour chaque tireur :

- Tenue complète 350N + sous cuirasse 800N
- 2 fils de corps et 2 armes.
- 1 fauteuil d'escrime.
- Tablier handisport.

Dotation :

Récompenses aux 3 premiers, la 1ère féminine et le ou la plus jeune de la compétition.
L'épreuve se déroule selon le règlement rédigé par la commission pour la saison 2024/2025.

Inscriptions :

Les engagements devront nous parvenir au plus tard pour le mercredi 19 mars 23h59, à l'adresse suivante (site de la commission) :

<http://escrime-handisport.org/>

Réglementation :

Arbitre : 1 arbitre à partir de 3 tireurs inscrits du club.

Respect du règlement FFH

Tenue : Conforme aux normes prévues par la CFE et la FFE.

Planning :

Accueil possible à partir de 12H00

12h30 : Appel

12h45 : Scratch

13h00 : Début de la compétition

Finale vers 17h00

Remise des récompenses :

A l'issue de la finale.

Les horaires sont susceptibles d'être modifiés selon le déroulement des épreuves.

Paie ment :

10 € l'épreuve sur place